



Conseil économique et social

Distr. générale
17 novembre 2015
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Soixantième session

14-24 mars 2016

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session

extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée

« Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes,
développement et paix pour le XXI^e siècle »

Déclaration présentée par Women's Learning Partnership for Rights Development and Peace, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

Nous, Women's Learning Partnership, un réseau de 20 organisations indépendantes de femmes composé des organisations suivantes: Peace International – Bethesda, Maryland, All Women's Action Society – Malaisie, Asmita Resource Centre for Women – Inde, Association Démocratique des Femmes du Maroc – Maroc, Association des Femmes Chefs de Famille – Mauritanie, Aurat Foundation – Pakistan, Bir Duino Kirghizistan – Kirghizistan, Cidadania, Estudo, Pesquisa, Informação e Ação – Brésil, Collective for Research & Training on Development-Action – Liban, Forum pour les femmes et le développement – Égypte, Fórum Mulher – Mozambique, Foundation for the Support of Women's Work – Turquie, Groupe d'Initiatives pour le Progrès Social – Sénégal, Shymkent Women's Resource Center – Kazakhstan, Sisterhood Is Global Institute – Jordanie, The Center for Advancement of Development Rights – Nigeria, Women's Affairs Technical Committee – Palestine, Women and Youth Development Institute of Indonésie – Indonésie, Women's Self-Promotion Movement – Zimbabwe, qui œuvrons à la promotion des droits, du développement et de la paix dans plus de 40 pays, appelons à l'unisson à une action mondiale au vu du rapport avéré entre l'autonomisation des femmes et le développement durable. À ce tournant clé de l'histoire, où il n'est plus possible de dissocier la sécurité humaine du développement durable, ni le développement durable de l'autonomisation de la moitié de l'humanité qui a systématiquement été marginalisée et privée de ses droits, nos milliers d'activistes et leurs partisans entendent pousser la communauté internationale à franchir un cap en adoptant les mesures créatives, collaboratives et efficaces nécessaires à l'avènement d'une paix et d'un développement durables.

À l'occasion de la soixantième session de la Commission de la condition de la femme, Women's Learning Partnership souhaite contribuer à la réorientation des processus décisionnels de l'après 2015 qui permettront une véritable collaboration entre la société civile et les décideurs politiques, créant ainsi une passerelle entre deux pôles séparés jusqu'ici par des cultures et des pratiques institutionnelles. Car à défaut d'un dialogue franc entre ces deux parties, aucune d'elle ne pourra, à elle seule, trouver des réponses à la montée de l'extrémisme religieux et d'autres formes d'extrémisme que constituent la pauvreté, le déplacement d'au moins quatre millions de réfugiés, la violence et la polarisation sociale qui menace désormais ces libertés, cette prospérité et cette sécurité mondiale mêmes que les Nations Unies se sont engagées à promouvoir depuis 1948 et qu'elles s'efforcent de préserver à travers le monde.

L'efficacité de l'autonomisation des femmes en tant que moyen permettant de garantir le développement durable n'étant plus à démontrer, il convient d'en faire un élément central de toute prise de décision politique. Pourtant, la prise en compte de la question de la femme demeure secondaire pour la plupart des gouvernements, en particulier lorsque ceux-ci doivent prendre des décisions à court terme en matière de sécurité. Cependant, à chacune des étapes ayant conduit aux récentes crises sécuritaires qu'a connu le monde – par exemple le cas d'une famille qui prend la décision à priori insignifiante d'envoyer sa fille de huit ans chercher de l'eau à une distance d'environ onze kilomètres plutôt que de lui apprendre à lire, le cas d'un mari qui a les moyens juridiques d'empêcher sa femme de gérer sa propre vie et les petits fruits de son labeur, ou encore le cas d'une veuve qui laisse derrière elle un pays où elle ne pourra jamais retourner pour se retrouver confrontée à un mur de

restrictions, à un manque de ressources et à l'exclusion sociale de sa famille – on constate que sur le long terme, le manque d'autonomisation des femmes a rendu nos communautés vulnérables partout dans le monde. Cette situation mine l'action des nombreux traités et accords sécuritaires élaborés par les gouvernements qui, pour justifier leur indifférence vis-à-vis des droits de l'homme et de la condition de la femme, laissent entendre qu'il existe un besoin impérieux de stabilité.

L'instabilité qui en résulte pour les diverses communautés à travers le monde ne peut être maîtrisée que si les décideurs et les parties prenantes qui influencent leur action comprennent pleinement que l'autonomisation des femmes contribuera de façon significative au développement durable et au renforcement de la sécurité à travers le monde, et s'ils sont tenus responsables leurs actions. La communauté internationale doit exiger des gouvernements qu'ils mettent en œuvre les mécanismes juridiques, politiques, sociaux et institutionnels d'habilitation des femmes.

De même, les États Membres doivent se pencher sur une question qui s'avère endémique à travers le monde et qui a empêché les femmes, à chaque étape de leur vie, de jouir du accès libre à leurs droits humains et de devenir des actrices à part entière de la vie de leurs sociétés, entravant ainsi la croissance, de développement et la sécurité de ces sociétés. Pour garantir une autonomisation totale des femmes, l'élimination et la prévention de toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles doit être au centre des préoccupations dans le cercle privé de la famille et, au niveau public, dans les relations avec l'État et les institutions sociales, ainsi que dans les conflits et les guerres. En s'appuyant sur les travaux de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes à Beijing, et sur le programme du Millénaire pour le développement et le programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015, Women's Learning Partnership propose la liste suivante d'engagements et de mesures que peut prendre la communauté internationale pour mettre en place les conditions nécessaires pour que les femmes deviennent des catalyseurs d'une paix et d'une sécurité durables à travers le monde.

Women's Learning Partnership réitère et appuie les recommandations clés de l'Étude mondiale sur le rôle des femmes dans le développement (2014) : Égalité des genres et développement durable pour :

- Élaborer et mettre en œuvre des politiques de développement durable qui soient conformes aux normes et principes internationaux en matière d'égalité des genres, de non-discrimination et de droits de l'homme;
- Veiller à ce que les politiques macroéconomiques débouchent sur la création d'emplois et de moyens d'existence décents, ainsi que sur la réduction des inégalités basées sur le genre, l'âge, le revenu et autres facteurs;
- Promouvoir des emplois verts décents et des salaires adéquats pour les travailleurs des secteurs agricoles et informels, en particulier les femmes, à travers la réglementation du marché du travail et la mise en place de politiques qui répondent mieux aux besoins et aux préoccupations des femmes;
- Veiller à ce que des politiques démographiques durables soient fondées sur la santé et les droits en matière sexuelle et de procréation, notamment sur la fourniture de services, d'informations et d'éducation en matière sexuelle et de procréation qui soient de qualité universellement acceptable;

- Assurer : un accès universel à l'eau, dans le but de réduire le taux de soins non rémunérés; un accès à des infrastructures sanitaires propres, privées et sécurisées pour toutes les femmes et filles, et qui prennent en compte les besoins spécifiques de celles-ci, ainsi qu'un accès à des appareils de cuisson à combustible solide, ou à des technologies de cuisson faisant appel à des combustibles plus propres, et impliquer les femmes dans leur conception, leurs essais et leur commercialisation.

Women's Learning Partnership appelle les États membres de l'ONU à instaurer et à renforcer le dialogue entre les entités gouvernementales et non gouvernementales au niveau national et régional sur le lien fondamental qui existe entre le développement durable, l'autonomisation des femmes et la sécurité, en créant davantage de voies de communication et de collaboration entre les organisations de la société civile et les décideurs.

- Afin de garantir un développement et une sécurité durables, nous encourageons les États Membres à mettre en place des programmes, y compris à réaliser des publications et à organiser des colloques, conférences et campagnes de sensibilisation pour sensibiliser les décideurs et leurs partisans sur la nécessité absolue de travailler en collaboration étroite avec la société civile pour autonomiser les femmes.

Women's Learning Partnership appelle les États Membres de l'ONU à prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir la sécurité des femmes et des filles et pour mettre fin à l'usage systématique de la violence à l'égard des femmes comme instrument de guerre.

- Nous exhortons les États Membres à lutter contre toutes les formes de violence sexiste à travers des mécanismes politiques, juridiques et sociaux, en signant les textes suivants et en défendant le mandat: la Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes; la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes; la Déclaration et le Programme d'action de Vienne; et les articles 1 et 2 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui définissent les violences faites aux femmes;
- Nous exhortons les dirigeants politiques et communautaires internationaux à profiter de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes pour mobiliser leurs partisans afin de mettre fin aux violences faites aux femmes et de sensibiliser le public sur la réalité selon laquelle l'autonomisation des femmes, le développement et la sécurité sont intimement liés.